

<p>BILAN DES CORRECTIONS <i>EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE</i> BREVET PROFESSIONNEL SESSION D'EXAMEN 2022</p>

Introduction : Contexte national et réglementaire, recommandations didactiques et organisation annuelle.

L'arrêté du 3 mars 2016 précise que l'épreuve d'*expression et connaissance du monde* est :

- de nature écrite, d'une durée de trois heures, portant sur les programmes de 2e année ;
- une épreuve unique qui associe les deux disciplines, français et histoire-géographie, dans une logique de complémentarité et de transversalité des compétences.

Les deux inspections générales, Lettres et Histoire-Géographie, recommandent une continuité de formation sur les deux années : « *Si les deux parties de l'épreuve fournissent aux candidats un matériau pour la réflexion, l'écrit de Français comme les questionnaires de Français et d'Histoire-Géographie prennent en compte **les connaissances acquises durant la formation**. On attend ainsi que les candidats puissent utiliser leurs lectures dans le cadre de la réflexion écrite ; il faut être en mesure en Histoire-Géographie de caractériser une situation d'ensemble* ».

Les concepteurs de la commission nationale d'élaboration des sujets de Français ont choisi les extraits :

- ✓ D'un récit autobiographique de Jean-Paul Sartre, *Les Mots* (1964) dans lequel le narrateur est un jeune garçon solitaire qui passe beaucoup de temps dans la bibliothèque de son grand-père.
- ✓ D'un roman naturaliste d'Émile Zola, *Germinal* (1885) sur l'acculturation d'un ouvrier Étienne Lantier dans les mines de charbon.

Une des 3 questions d'orientation du programme *En quoi le XXe siècle a-t-il modelé l'homme moderne ?* qui sert de point d'appui à la sous-épreuve de Français, renvoie également au programme d'Histoire et au sujet de la deuxième sous-épreuve sur la Guerre froide, conflit idéologique et conflit de puissances à partir du plan Marshall et de ses conséquences.

L'inspection incite donc les formateurs de CFA, dans le cadre du tableau stratégique de formation, à concevoir une programmation bi annuelle, si possible bivalente (un même formateur enseigne les deux disciplines) qui permet de faire identifier aux apprentis, des liens notionnels entre les 6 objets d'étude sur les deux années du cycle et entre les thématiques disciplinaires de la seconde année.

Concernant les horaires de formations dévolus au Français et à l'Histoire-Géographie, un sondage auprès des formateurs correcteurs fait ressortir des écarts hebdomadaires parfois importants entre les centres de formation (de 3h à 6h, soit 36 à 72 heures annuelles). Les 793 candidats ne se présentent pas dans des conditions égales de formation face à l'épreuve ECM, quelle que soit la spécialité professionnelle. La répartition des heures mentionnées dans les dossiers d'habilitation au CCF rejoignent ces informations.

I - LIEU de correction /Organisation matérielle du centre de correction : LP des Chartrons BORDEAUX

Les deux coordonnateurs, responsables académiques de l'harmonisation, Mr David TREMEL (PLP LH au LP des Chartrons de Bordeaux) pour le Français et Mr Olivier AZOUGALHI (PLP LH au LPO Tourisme-Gascogne de Talence) pour l'Histoire-Géographie, soulignent la bonne organisation du secrétariat d'examen, la qualité de l'accueil et l'adaptation des locaux aux conditions de corrections.

Cette session 2022 regroupait toutes les spécialités pour une session unique (voir annexe 1). La conséquence de cette nouveauté était le doublement des candidats et du nombre de correcteurs sur les deux disciplines sur toute l'Aquitaine (voir annexe 2). Comme le Brevet Professionnel est un diplôme qui se prépare par l'apprentissage, ce sont les formateurs de CFA qui sont en première ligne (près la moitié des centres sont des CFA privés ou consulaires, cf. annexe 3).

Choix a été fait d'organiser les corrections sur deux journées pour ne pas vider les CFA de leurs formateurs en écartant les CFA éloignés de Bordeaux (Sud Landes et Pyrénées Atlantiques) et permettre de mobiliser 6 formateurs sur 18 pour chaque discipline sur une seule journée tandis que les PLP (12 sur 18) l'étaient sur 2 jours.

II - PARTIE 1 : FRANÇAIS

Textes 1 et 2 : Les Mots des Jean-Paul Sartre et Germinal d'Émile Zola.
Document 3 : Première de couverture du magazine LIRE, n° 442, février 2016.

*La fréquentation des livres et des œuvres d'art peut-elle transformer les individus ?
En vous appuyant sur les documents du corpus, vos connaissances, vos expériences et vos lectures de l'année, vous répondrez à cette question dans un développement argumenté d'une trentaine de lignes au moins.*

Le sujet a été plutôt bien accueilli par les correcteurs avec une référence philosophique explicite autour de la théorie platonicienne (*l'idée plus réelle que la chose*). Le revers de cet intérêt est que la visée du premier texte apparaît complexe à identifier et difficile à traiter pour un public à l'horizon d'insertion professionnelle spécialisée.

Compétences de lecture.

- La question 1 a donc réellement posé problème aux candidats. La citation à expliquer extraite du texte conceptualise dès le début les réponses de lecture-compréhension à apporter...
- Question 2 : Le relevé des quatre étapes sur le rapport à la lecture de Lantier s'est transformé chez certains candidats en un découpage "en étapes" du texte. L'enjeu de lecture n'a pas été compris.
- Question 3 : Le document iconographique a souvent interpellé des correcteurs (et correctrices !). *Les filles, elles, ne s'élèvent pas ; elles se contentent de tendre les livres*. Cet aspect a aussi été relevé par certains candidats, notamment au BP coiffure. Cette « anomalie » relevée, non mentionnée dans le corrigé, a été considérée comme un élément de valorisation.

Compétences d'écriture.

Les correcteurs déplorent dans la grande majorité des rédactions, l'absence de références de lecture (ni noms d'auteurs, ni titres d'œuvres littéraires) et de connaissances personnelles sur le sujet. La mention supplémentaire justifiée des *œuvres d'art* ajoutée à celle des *livres* dans la formulation de la problématique d'écriture, n'a rien apporté. D'un point de vue méthodologique, les documents du corpus sont trop peu cités. Les candidats n'ont pas le réflexe de développer au moins un argument.

Enfin d'importants écarts sont constatés entre :

- D'une part les BP maçonnerie, peinture, électricité : Beaucoup de paraphrase en guise de réponse. Les difficultés s'accroissent en écriture (manque de méthodologie, manque d'arguments...). L'hypothèse de plusieurs candidats allophones est avancée.
- D'autre part les BP préparateur en pharmacie ou fleuriste : Les candidats affichent une réelle maîtrise des compétences de lecture et d'écriture. Les correcteurs ont même lu des références à l'existentialisme de Sartre. Témoignage de candidats adultes en reconversion professionnelle ?

III - PARTIE 2 : HISTOIRE

Sujet d'étude : Guerres et conflits contemporains dans le monde depuis 1945.

SITUATION : La Guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances : le plan Marshall.

DOCUMENT 1 : discours de George Marshall (Harvard, 5 juin 1947), publié sur cvce.eu.

DOCUMENT 2 : affiche soviétique de 1949, site Internet Affiches URSS.

DOCUMENT 3 : JDANOV, André, « Rapport sur la situation internationale », présenté à la Conférence d'information des neuf partis communistes, septembre 1947. 8 éd., Paris, Imp. Maréchal, 1947, publié sur cvce.eu.

DOCUMENT 4 : a Guerre froide en Europe. Philippe Rekacewicz, « L'Europe de la guerre froide », publié sur Le Monde diplomatique, juin 2000.

Le sujet a été considéré comme classique sur la situation historique incontournable de l'année 1947 : plan Marshall/ début de la Guerre froide. Tous les correcteurs s'accordent à dire que le sujet ne présente pas de difficulté tout en se félicitant d'une alternance disciplinaire enfin bienvenue (après des sujets successifs en Géographie).

Le questionnement est progressif (sauf question 6 avec le risque de redondance), ouvert pour susciter une explicitation construite autour de repères, vocabulaires et notions acquises tout au long de la seconde année de formation.

L'éventail des notes a été très largement ouvert (de 0,5 à 20) et les collègues ont constaté des écarts importants entre les corps de métiers comme pour le sujet de Français. Ils signalent que beaucoup de candidats ont éprouvé des difficultés à faire une analyse des documents. Beaucoup de paraphrase et/ou des documents inexploités. L'opposition idéologique des deux blocs (capitalisme/communisme) est un concept historique rarement maîtrisé.

Connaissances précises et raisonnements historiques ou géographiques demeurent 4 ans après les nouvelles modalités d'évaluation de l'ECM au BP, des éléments de rupture par rapport à l'ancienne épreuve dans laquelle aucune connaissance personnelle n'était exigible.

ANNEXE 1 : Répartition des apprentis, candidats par spécialités.

SPECIALITÉS	CENTRES	CANDIDATS
Coiffure	8	227
Préparateur pharmacie	17	57
MIGCS*	6	51
Boulangier	6	50
ECP*	4	49
Arts de la cuisine	6	48
Maçon	6	47
Boucher	5	45
Electricien	4	38
Menuisier	9	34
Charpentier	10	29
PAR*	4	21
ASCR*	5	18
Métallier	1	15
Fleuriste	2	15
MPI*	3	14
Carreleur-mosaïste	3	9
Métiers de la piscine	1	7
Barman	1	7
Menuisier Alu Verre	1	5
Couvreur	1	4
Charpentier de marine	1	3
	46 centres**	793

Source : FB-DEC3 – Rectorat de Bordeaux

*MIGCS : Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

ECP : Esthétique cosmétique parfumerie

PAR : Peintre applicateur de revêtements

ASCR : Arts du service et commercialisation en restauration

MPI : Métiers du plâtre et de l'isolation

** Des centres présentent plusieurs spécialités (voir annexe 2).

9 spécialités sur 22 sont en-dessous du ratio médian de candidats par centre et la majorité d'entre elles présentent moins de 5% du total des candidats (15 sur 22). Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, deux diplômes concentrent plus du tiers des candidats (35,81%) : Le BP Coiffure essentiellement puis le BP Préparateur en pharmacie, très porteurs sur le marché des emplois de services. Enfin, la désignation des métiers donne un aperçu des tendances de spécialisation, soit majoritairement après un CAP, soit post Bac.

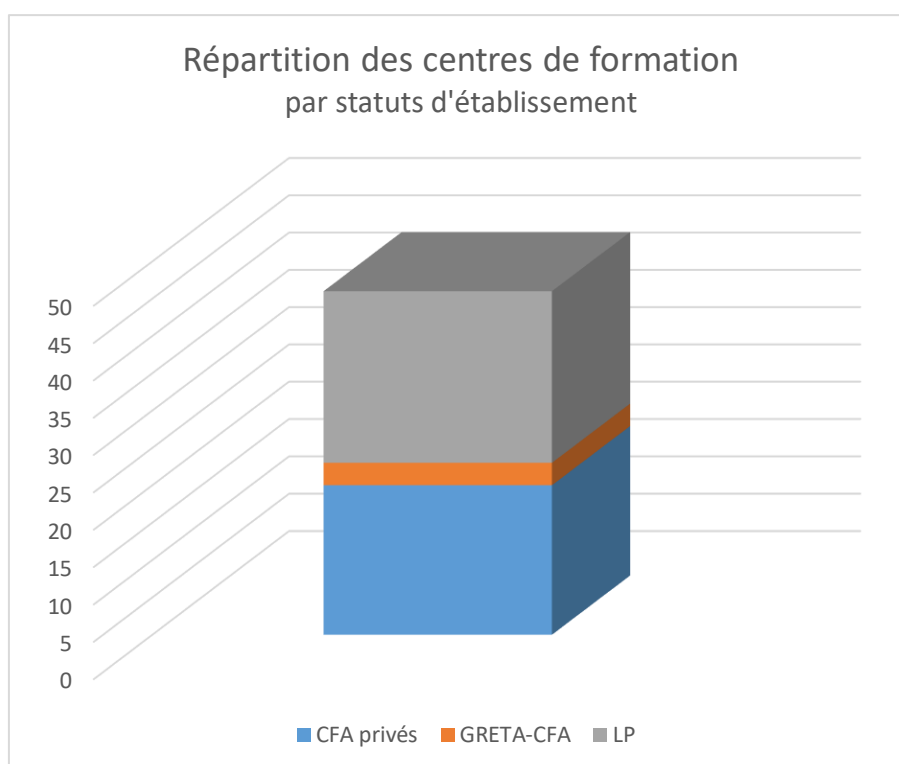
ANNEXE 2 : Répartition des apprentis, candidats par implantation géographique.

ÉTABLISSEMENTS	VILLES	NOMBRE CANDIDATS	NOMBRE SPÉCIALITÉS
Lycée Chardeuil	Coulaures	1	1
Lycée Pablo Picasso	Périgueux	1	1
CFA du grand Bergeracois	Bergerac	12	4
CFA-BTP 24	Périgueux	20	4
CFA artisanat	Boulazac	46	6
Lycée st Vincent de Paul	Périgueux	5	2
CFA de la CCI	Boulazac Isle sur Manoire	5	1
CFA compagnons du devoir	Chancelade	10	3
Lycée Anatole de Monzie	Bazas	1	1
Lycée les Menuts	Bordeaux	4	1
Lycée Charles Péguy	Eysines	10	1
Lycée sud gironde	Langon	5	2
Lycée Odilon Redon	Pauillac	2	1
Lycée Tregey	Bordeaux	5	1
Lycée st Michel	Blanquefort	4	1
Lycée Marcel Dassault	Mérignac	2	1
CFA artisanat	Bordeaux	141	13
CFA de la Cobas bassin formation	La Teste de Buch	4	1
Greta CFA lycée Eiffel	Bordeaux	10	1
Lycée de Gascogne	Talence	7	1
Lycée Condorcet	Arcachon	3	1
CFA-BTP 33	Blanquefort	81	8
Lycée Philippe Cousteau	St André de Cubzac	3	1
Lycée bel orme	Bordeaux	8	1
CFA campus du lac	Bordeaux	22	2
CFA compagnons du devoir site	Bordeaux	21	3
CFA compagnons du devoir	Lamothe Landeron	1	1
Greta CFA lycée de la mer	Gujan-Mestras	3	1
CFA FCMB	Floirac	10	4
Lycée Vaclav Havel	Bègles	4	1
Lycée Robert Wlerick	Mont de Marsan	6	1
Lycée Jean Garnier	Morcenx la nouvelle	14	3
CFA artisanat	Mont de Marsan	45	8
CFA-BTP 40	Morcenx la nouvelle	27	5
Greta CFA lycée de Borda	Dax	15	4
Lycée Jacques de Romas	Nérac	2	1
CFA artisanat	Agen	41	6

CFA-BTP 47	Agen	28	5
Lycée Paul Bert	Bayonne	2	1
Lycée des métiers habitat industrie	Gelos	10	1
Lycée haute-vue	Morlaàs	15	3
Lycée Honoré Baradat	Pau	6	1
CFA artisanat	Pau	45	8
CFA-BTP 64	Pau	29	6
CFA artisanat	Bayonne	41	4
CFA FCMB	Anglet	16	5

Source : FB-DEC3 – Rectorat de Bordeaux

ANNEXE 3 : Répartition des centres selon le statut de l'établissement.



Source : FB-DEC3 – Rectorat de Bordeaux

Contrairement à l'idée reçue (puisque le BP se prépare surtout par la voie de l'apprentissage), les LP publics ou privés constituent 56,5% des centres de formation (en incluant les quelques GRETA-CFA publics de la formation continue des adultes) mais ne représentent en revanche que 20 % des candidats avec dans la plupart des cas, une seule spécialité proposée et moins de 5 candidats inscrits.

Les CFA privés ou consulaires, à l'inverse, concentrent près de 80% des candidats avec quelques CFA inscrivant beaucoup de candidats et une dominante de métiers (artisanats, BTP sur Bordeaux et son agglomération, Pau, puis Périgueux et Agen).

Comme pour les sessions précédentes partagées de 2018 à 2021 entre session de printemps et session d'automne, on peut dégager 3 éléments de synthèse des 3 annexes :

- Une multiplicité des spécialités professionnelles suivies par les apprentis candidats.
- Un éparpillement des effectifs.
- Une forte polarité territoriale en Aquitaine liée sans surprise aux aires urbaines de l'Aquitaine

Bilan co réalisé par Mrs TREMEL & AZOUGALHI que je remercie vivement.